



Plan de financement modèle de création d'une antenne

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	TOTAL
DÉPENSES					
Ressources humaines liées au projet					
Rémunération des salariés dédiés au projet (responsable d'antenne + chargé.e de projet)	25 200 €	43 200 €	43 200 €	43 200 €	154 800 €
Cotisations salariales	16 800 €	28 800 €	28 800 €	28 800 €	103 200 €
Autres frais					
Déplacements	1 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	10 000 €
Achats divers (matériel, impressions, supports de)	800 €	800 €	- €	- €	1 600 €
Locations immobilières (bureaux)	2 100 €	8 400 €	8 400 €	8 400 €	27 300 €
Formation de bénévoles	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	24 000 €
TOTAL	51 900 €	90 200 €	89 400 €	89 400 €	320 900 €
PRODUITS					
Soutiens de partenaires financiers extérieurs	50 000 €	75 000 €	49 000 €	20 000 €	194 000 €
Dons, mécénat local		3 080 €	10 640 €	16 000 €	29 720 €
					- €
Cotisations des établissements*	1 900 €	12 120 €	29 760 €	53 400 €	97 180 €
TOTAL	51 900 €	90 200 €	89 400 €	89 400 €	320 900 €
Reste à financer	- €				

* Modèle économique de Lire et Sourire

Pour assurer la stabilité et la viabilité financière du projet, notre objectif est que 60 à 70% du fonctionnement de base d'une antenne soient financés, à terme, par une participation financière des établissements (204€ /an pour les établissements à but non lucratif, 804€ /an pour les établissements à but lucratif). Ainsi, **le besoin en financement d'une antenne diminue à mesure que le nombre d'établissements partenaires augmente.**

Le soutien de mécènes et de donateurs est nécessaire en phase d'essaimage, pour le lancement des antennes (le temps d'atteindre un nombre de partenariat suffisant pour permettre une part importante d'autofinancement), et **pour financer les postes de dépenses liés à la coordination nationale.**

Schéma de création d'une antenne

1. Phase pilote (6 à 12 mois)

- Recrutement d'un(e) responsable d'antenne
- Mise en place des process et des outils structurants (mise en œuvre, suivi et évaluation du projet)
- Développement des premiers partenariats pilotes avec des maisons de retraite (objectif de 10 partenaires en phase pilote)
- Mise en place des routines de recrutement / formation / fidélisation des bénévoles

2. Phase de déploiement (1 à 2 ans)

- Recrutement du binôme et organisation du travail à deux
- Développement des partenariats en vue de l'objectif final de 100 établissements par antenne
- Recrutement, formation et actions de fidélisation des bénévoles en routine et en fonction des partenariats mis en place
- Développement des collaborations avec les collectivités et acteurs publics du territoire (Conseil départemental, communes/CCAS, CRT...)

3. Phase de consolidation (1 à 2 ans, en parallèle du déploiement)

- Poursuite des lectures et suivi du projet en routine
- Montée en volume des activités : travail avec les équipes d'animation pour communiquer davantage auprès des résidents,